

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

| | |
|---------------|----|
| • en exercice | 11 |
| • présents | 10 |
| • votants | 10 |
| • absents | 1 |
| • exclus | 0 |

De la commune BARBAZAN

Séance du 03 juin 2015 à 18 heures 00

**Date de convocation :**

27 mai 2015

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :**Objet**

Annulation de la délibération sur l'adhésion à la compétence optionnelle du SIVOM.

M. STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, NOE Liliane, VEYRIES Nadine.
Mrs BRUNA Roger, MAURETTE Bernard, DELORT Thierry, SALES André, SIBRA Gérard.
Absent excusé : Monsieur VALLE Anthony.

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que la délibération n°201517 concernant l'adhésion de la commune à la compétence optionnelle du SIVOM doit être annulée car une délibération avait déjà été prise en 2009.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,
- Approuve l'annulation de la délibération n° 201517 concernant l'adhésion de la commune à cette compétence.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture de Saint-Gaudens
le 4 juin 2015

Publié ou notifié le

Fait à Barbazan, le 3 juin 2015

Le Maire

